ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

engagement de la jeunesse dans le grand débat national

Question au Gouvernement n° 1685

Texte de la question

ENGAGEMENT DE LA JEUNESSE DANS LE GRAND DÉBAT NATIONAL

M. le président. La parole est à Mme Marguerite Deprez-Audebert.

Mme Marguerite Deprez-Audebert. Ma question s'adresse à M. Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Monsieur le secrétaire d'État, plus que jamais, la jeunesse a soif d'engagement. Alors que nous cherchons tous à trouver les voies et moyens pour faire adhérer les jeunes au grand débat national, voilà que depuis plusieurs semaines de jeunes Européens, en Suède, en Allemagne, en Belgique et dernièrement dans notre pays, se mobilisent toutes les semaines pour interpeller les pouvoirs publics sur l'urgence à agir pour enrayer le changement climatique. Forts de leurs idées, des étudiants français comptent présenter une nouvelle revendication au Gouvernement chaque vendredi.

Dans ma région des Hauts-de-France, trois jeunes ingénieurs ont élaboré un logiciel appelé « Entendre la France ». Compatible avec Messenger, cet outil de conversation en ligne est manifestement adapté aux jeunes générations, il permet de discuter avec des utilisateurs et de récupérer leurs idées pour alimenter le grand débat. D'ores et déjà, en moins de trois semaines, plus de 140 000 contributions ont été récoltées. Parmi les participants, 51 % ont moins de 25 ans. Cet exemple, monsieur le secrétaire d'État, est une illustration, parmi d'autres, de la volonté de la jeunesse de s'engager et de s'investir dans le débat qui doit décider de l'avenir de notre pays.

À cette demande, il faut que nous apportions une réponse, sachant que cet engagement peut prendre des formes très diverses : plateformes participatives, rassemblements, mais aussi recherche de formes plus profondes comme l'engagement physique ou même spirituel dans des causes qui les dépassent.

Comment le Gouvernement reçoit-il ces différentes volontés d'engagement ? Quelle suite compte-t-il donner à ces jeunes qui l'interpellent et qui attendent des réponses des pouvoirs publics ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

M. Gabriel Attal, *secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.* Madame la députée, oui, les jeunes ont soif d'engagement. La jeunesse française a des choses à dire, des propositions à faire. La première préoccupation de Jean-Michel Blanquer et de moi-même, quand a été lancé le grand débat national, a été de faire en sorte que la parole des jeunes puisse être entendue, prise en compte, à cette

occasion. Cela veut dire multiplier les canaux pour permettre aux jeunes de s'exprimer car pour nombre d'entre eux, se rendre dans une réunion publique en présence de personnes qui ont, elles, tout un vécu, toute une expérience pour asseoir leur expression, peut être intimidant voire inhibant.

Il faut donc un cadre de confiance et à cette fin, je le redis, multiplier les canaux. Je pense d'abord à la mobilisation des réseaux associatifs, et je tiens à saluer l'engagement des réseaux comme Animafac, la jeune Chambre économique française, les Juniors entrepreneurs et aussi la Fage – Fédération des associations générales étudiantes –, dorénavant le premier syndicat étudiant, lequel se mobilise en organisant des réunions pour recueillir la parole des jeunes.

Cela veut dire aussi donner l'exemple en organisant soi-même des réunions. On l'a fait avec le Premier ministre et les jeunes d'Unis-Cité, et en Saône-et-Loire avec le Président de la République et plusieurs ministres, dont Muriel Pénicaud. J'en tiendrai une demain avec Marlène Schiappa, où nous allons débattre avec 800 jeunes. Et puis je rappelle que se déroule aujourd'hui même un « grand débathon », organisé sur la plateforme Twitch avec des jeunes toute cette journée, pendant onze heures, beaucoup de membres du Gouvernement se succédant pour débattre avec les jeunes.

M. Fabien Di Filippo. Quand allez-vous agir ?

M. Gabriel Attal, *secrétaire d'État.* Entendre la parole des jeunes veut dire aussi prendre en compte les plateformes collaboratives ouvertes par les jeunes eux-mêmes. Je salue à cet égard l'initiative que vous avez citée, développée dans les Hauts-de-France.

Toutes ces paroles, publiées dans des plateformes diverses, seront évidemment prises en compte dans la restitution du débat, le ministre Sébastien Lecornu et la secrétaire d'État Emmanuelle Wargon l'ont annoncé.

On a besoin de l'engagement des jeunes. il y a une phrase de Bernanos que j'aime beaucoup : « C'est la fièvre de la jeunesse qui maintient le monde à température normale. Quand la jeunesse se refroidit, le reste du monde claque des dents. » *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.)* On a besoin de la parole des jeunes parce qu'ils ont un regard différent sur le monde, parce que parfois ils s'expriment de manière plus forte, on l'a vu notamment sur la question du climat que vous avez évoquée. On a besoin d'entendre leur parole et c'est ce que nous faisons à travers le grand débat national. (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur de nombreux bancs du groupe MODEM.)

Données clés

Auteur : Mme Marguerite Deprez-Audebert
Circonscription : Pas-de-Calais (9e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1685
Rubrique : État
Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)
Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 20 février 2019
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 20 février 2019